



CRERCO
Communauté Régionale Occitanie
ÉVITER-RÉDUIRE-COMPENSER
Agir pour la biodiversité

Journée technique

Jeudi 14 novembre 2024 de 9h30 à 16h30
Narbonne (11)

Du parcours administratif au tribunal : les (nouvelles) règles du jeu de l'ERC biodiversité !

Suite à la loi du 23 octobre 2023 dite « industrie verte » et pour la première fois en Occitanie, nous vous proposons de **découvrir le nouveau cadre de l'autorisation environnementale**. Quels changements ? Quelles incidences sur la conduite des projets ? Quelles évolutions sur la mise en œuvre de la séquence ERC biodiversité ?

Durant cette journée il sera également évoqué **le cadre des contrôles et enquêtes** éventuels. Par qui et comment ces procédures sont-elles menées ? Quels risques pour les porteurs de projets ? ...

Toutes ces questions seront traitées par des représentants des autorités administratives et judiciaires en présence notamment de :



Nemanja DESPOTOVIC

Vice-procureur au parquet de Montpellier et responsable du Pôle Régional Environnemental (PRE)



Matthieu GREGORY

Directeur régional adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Occitanie



Aurélie LAURENS

Directrice régionale adjointe de l'Office Français de la Biodiversité en Occitanie

INSCRIPTION ICI

Date limite d'inscription : lundi 4 novembre

Inscription réservée aux membres de la CRERCO.

Pour devenir membre (gratuit) : <https://crerco.fr/charte-d-adhesion-a-la-communaute-erc-biodiversite-occitanie>

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Equipe technique CRERCO

crerco@laregion.fr